




Envoyé en préfecture le 05/04/2019
Reçu en préfecture le 05/04/2019
Affiché le 
ID : 059-215900903-20190402-19_1_24-DE

Le mardi 2 avril 2019 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 27 mars 2019 - Nombre de membres en exercice : 26

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, MM. Bernard JEAN-BAPTISTE, Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mmes Colette GRASER, Marie-France TAILLEFER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX MM. Eric DESREUMAUX, Riquier WILLOQUET.

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Anne-Catherine DERVILLE (à M. Eric DESREUMAUX), M. Claude LAMARCO (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX), Mme Aurélie VERNIER (à M. Riquier WILLOQUET).

Absente excusée : Mme Danièle PETIT.

Absents : M. Alexandre MEZIERE, Mme Dong NGUYEN.

N°19-1-24

Jeunesse

Tarifs

Rapport de Monsieur Eric DESREUMAUX,
Conseiller municipal délégué à la Jeunesse

Par délibération N°08-6-14 du 30 septembre 2008, vous avez retenu la proposition d'adopter la tarification différenciée en respectant l'application des 5 barèmes imposés par la Caisse d'Allocations Familiales. Les tarifs appliqués font l'objet d'une différenciation en fonction du type d'activité.


Au regard de l'année écoulée et de l'étude des QF des familles adhérentes, il vous est proposé d'augmenter les tarifs comme suit :

	Tranche 1 QF < 915 €	Tranche 2 QF < 1146 €	Tranche 3 QF < 1718 €	Tranche 4 QF < 2290 €	Tranche 5 QF > 2290 €	Tarif extérieur
Tarif adhésion annuelle	10,32 €	15,47 €	21,01 €	26,39 €	26,54 €	32,19 €
Accueil activités	5,15 €	6,23 €	7,32 €	8,45 €	10,62 €	16,11 €
Sorties traditionnelles	12,41 €	15,47 €	20,80 €	21,11 €	26,54 €	32,19 €
Grandes sorties	20,64 €	28,92 €	33,62 €	39,05 €	42,62 €	48,32 €
Forfait semaine	29,94 €	33,06 €	38,90 €	42,22 €	47,86 €	53,71 €

*Sont considérées comme bonduoises, les familles qui acquittent au moins un impôt sur Bondues.
**Tarifs : Obligation d'inscription à la semaine pour les moins de 15 ans, choix d'inscription à la carte ou à la semaine pour les plus de 15 ans.

Ceci étant exposé, nous vous demandons de nous autoriser à appliquer ces nouveaux tarifs dès le début de l'accueil des vacances d'été.

Travaux préparatoires
C.A. du 5 mars 2019
C.G. du 25 mars 2019



Le Conseil
Adhère à la proposition ci-dessus.
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil.
Certifié conforme.
Le Maire